



Enfant adopté dans le département 76

Par **geffard**, le **30/04/2009** à **10:01**

Bonjour,est il possible de consulter son dossier d'adoption par le net?en ce qui me concerne dans le 76

quelles démarches a suivre

un deuxième enfant de la meme mère est né après moi dans le 76 d'une autre union,ce meme père s'est remarié et ça nouvelle femme aurait adopté l'enfant.quel moyen y a t il de vérifier cette information?

merci beaucoup